

# Formulaire de demande de soutien financier pour des véhicules électriques ou des moteurs électriques pour véhicules

Version de novembre 2025, Swiss Olympic

## Processus

Afin d'obtenir un soutien financier pour un véhicule électrique ou un moteur électrique pour un véhicule, il est nécessaire de remplir un formulaire de demande. Une fois la demande de soutien reçue, l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic informe de sa décision par e-mail dans un délai de 30 jours. La demande et la décision doivent précéder l'achat du véhicule ou du moteur. Le versement du soutien financier intervient dans un second temps, 30 jours après réception de la preuve de paiement et du matériel de communication exigé.

## Critères de soutien

### Qui peut faire une demande de soutien?

- Les fédérations ou sous-structures de fédérations (clubs, entreprises de formation, etc.) des disciplines sportives qui doivent transporter de grandes quantités de matériel sportif ou qui, pour d'autres raisons, ne peuvent pas utiliser les transports publics;

ou

- Les sports dans lesquels les clubs utilisent le véhicule pour les entraînements quotidiens et les compétitions.

### Pour quels véhicules ou moteurs un soutien peut-il être demandé?

- Le véhicule ou le moteur doit être 100 pour cent électrique et dimensionné de manière adéquate pour l'utilisation prévue.
- Le véhicule ou le moteur électrique doit répondre à un besoin avéré.
- Le contrat de vente ne doit pas encore être signé.
- Le soutien ne concerne pas les véhicules spéciaux ainsi que leurs moteurs, tels que les tondeuses à gazon autoportées et les surfaceuses, ni les véhicules qui fonctionnent habituellement à l'électricité.
- Les véhicules pour les fonctionnaires des clubs et les entraîneuses ou entraîneurs sont exclus.
- Les véhicules déjà pris en charge en grande partie par des sponsors sont exclus.
- Un soutien pour l'infrastructure de recharge est possible au moyen du [formulaire de soutien standard](#).
- Une subvention pour les dameuses électriques est possible au moyen d'un [programme distinct](#) auprès de myclimate avec le soutien du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

Toyota, le partenaire de Swiss Olympic, propose des exemples de solutions d'e-mobilité sur [son site web](#).

### Quel montant de soutien peut être demandé?

- Le soutien couvre le supplément de prix d'un véhicule ou moteur électrique par rapport à un modèle thermique équivalent.
- Un maximum de 50 pour cent du supplément de prix par rapport à un moteur thermique est pris en charge, dans la limite de 5000 francs.
- L'obtention d'un soutien financier n'est pas un droit. L'octroi d'un soutien nécessite notamment que le module «Mobilité» du Fonds pour le climat de Swiss Olympic soit suffisamment doté.

### Comment la fédération ou le club doit-il participer au Fonds pour le climat de Swiss Olympic?

Les contributions financières au Fonds pour le climat de Swiss Olympic proviennent des clubs sportifs, des fédérations et des manifestations suisses qui s'engagent en faveur de la protection du climat. Il est donc **obligatoire** pour les fédérations ou les clubs qui déposent une demande de soutien de contribuer aussi financièrement au Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Idéalement, cette contribution est proportionnelle aux capacités financières et à la taille de la fédération ou du club. Parmi les exemples de versements au Fonds pour le climat de Swiss Olympic qui ne grèvent pas la trésorerie de la fédération ou du club, il convient notamment de citer l'application d'un franc climatique sur la billetterie, les frais de participation ou les frais de parc lors des manifestations, ainsi que l'application d'une contribution climatique sur la cotisation des membres.

## Droits et obligations des demandeurs et demandeuses

- **Éthique:** s’engager à respecter les Statuts en matière d’éthique ainsi que la charte d’éthique du sport suisse.
- **Conseils et soutien:** les demandeurs et demandeuses peuvent demander conseil à l’équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic pendant le processus de demande afin de s’assurer que les critères et exigences du Fonds sont respectés.
- **Caractère contraignant:** toutes les données et informations contenues dans le formulaire de demande sont contraignantes et véridiques.
- **Communication:** il est interdit de communiquer sur le financement d’une mesure par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic avant l’approbation de la demande. La communication de la fédération ou du club relative au soutien est obligatoire, mais est soumise, après approbation, au [manuel d’utilisation du logo du Fonds pour le climat de Swiss Olympic](#) et doit à ce titre être validée par Swiss Olympic. Au moins une photo du véhicule, accompagnée du logo du club ou de la fédération, doit être mise à disposition pour la communication du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Le marquage promotionnel sur le véhicule doit être soumis à l’équipe du Fonds climatique de Swiss Olympic pour approbation.

## Formulaire de demande du Fonds pour le climat de Swiss Olympic

Informations du demandeur ou de la demandeuse	
Fédération/club	
Adresse	
NPA/ville	
Informations sur la fédération ou le club (nombre de membres, total du bilan)	

Coordonnées de la personne de contact	
Nom, prénom	
Fonction	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Informations sur le (moteur électrique pour un) véhicule					
Propriétaire du véhicule					
Modèle					
Prix					
Dimensions					
Justification du besoin d’utiliser un véhicule/moteur à la place des transports publics.					
Estimation de l’utilisation du véhicule/moteur (fréquence d’utilisation et nombre de personnes)					
Prix du modèle thermique (avec lien) pour comparaison					
Contribution financière souhaitée (maximum 50 pour cent du coût total, dans la limite de 5000 francs)					
Autres soutiens (participation de sponsors ou autre soutien)					
Le véhicule est 100 pour cent électrique	Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

Contribution au Fonds pour le climat de Swiss Olympic	
Proposition de contribution financière au Fonds pour le climat (voir critères d'éligibilité, page 1)	
Canal de communication (médias sociaux, site web, etc.)	

**Veillez envoyer le formulaire rempli par e-mail à l'adresse [klimafonds@swissolympic.ch](mailto:klimafonds@swissolympic.ch).**

**Demandeur·euse:**

\_\_\_\_\_  
Lieu, date

\_\_\_\_\_  
Nom, prénom, fonction

\_\_\_\_\_  
Signature

**Contact:** Fonds pour le climat de Swiss Olympic: [klimafonds@swissolympic.ch](mailto:klimafonds@swissolympic.ch)

**Plus d'informations:** <https://swissolympic.ch/klimafonds>